

INTERNAUTES, VOUS AVEZ DE NOUVEAUX DROITS

***Pour les connaître, rendez-vous sur le site www.DroitDuNet.fr :
près de 20 fiches pratiques mises à jour
suite à la publication de la Loi internet***

La loi sur la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) entre en vigueur aujourd'hui. Le Forum des droits sur l'internet a souhaité immédiatement informer les internautes des changements concrets que cette loi implique en matière de droits et d'usages de l'internet.

1/ La réglementation de l'envoi des courriers électroniques commerciaux nécessite désormais le consentement préalable du destinataire du message, sauf dans certains cas spécifiques.

→ Fiche : *Les sociétés de commerce électronique peuvent-elles légalement m'envoyer des courriers électroniques commerciaux ?*

http://www.droitdunet.fr/par_profils/lecture.phtml?type=profil_internaute&it=6&id=55

2/ La protection des consommateurs est renforcée : le cybervendeur est dorénavant responsable de plein droit de la bonne exécution de l'ensemble du contrat (de la commande à la livraison). Par exemple, si le transporteur ne livre pas un bien commandé sur le net, le consommateur peut s'adresser directement au vendeur, qui doit faire en sorte qu'il soit livré.

→ Fiche : *Que faire si ma commande passée sur un site français ne m'est pas livrée ?*

http://www.droitdunet.fr/par_profils/lecture.phtml?type=profil_consommateur&it=5&id=10

3/ La loi prévoit également l'obligation pour tout responsable de site personnel ou professionnel de mentionner sur celui-ci certaines informations, comme par exemple les conditions générales de vente dans le cas d'un site commercial.

→ Fiche : *Je souhaite vendre des produits ou des services sur mon site internet. Quelles informations dois-je faire figurer sur ce dernier ?*

http://www.droitdunet.fr/par_profils/lecture.phtml?type=profil_entreprise&it=8&id=120

Le site www.DroitDuNet.fr rassemble plus de 100 fiches pratiques, accessibles gratuitement.

Le Forum des droits sur l'internet est un organisme créé avec le soutien des pouvoirs publics, compétent sur les questions de droit et de société liées à l'internet. Le Forum comprend aujourd'hui plus de 60 membres, organismes publics, associations et entreprises privées. Il est présidé par Isabelle Falque-Pierrotin, conseiller d'Etat et commissaire à la CNIL.